



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 29 octobre 2024

Planification écologique en Nouvelle-Aquitaine : lancement de la consultation publique sur le projet de feuille de route régionale

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, lancent la consultation publique sur le projet de feuille de route régionale, dans le cadre de la Conférence des parties (COP) dédiée à la planification écologique en Nouvelle-Aquitaine.

La région Nouvelle-Aquitaine est de plus en plus confrontée au changement climatique et à ses effets. La perte de biodiversité, la multiplication des épisodes de sécheresse, des feux de forêts, des épisodes de pluies intenses, ou encore le recul du trait de côte, sont autant d'alertes qui rappellent l'urgence à agir, au plus près du territoire et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés. Face à ce constat, et pour atteindre les objectifs ambitieux que la France s'est fixés dans le cadre des accords internationaux et réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, une accélération sans précédent des efforts est nécessaire.

Le Premier ministre, dans son discours de politique générale, le 1^{er} octobre dernier, a présenté la feuille de route du gouvernement avec « *l'exigence de la réduction de notre dette budgétaire et de notre dette écologique* », indiquant que « *la dette écologique sera au cœur de notre action* ». Le Premier ministre a souligné que nous devons faire plus pour lutter contre le changement climatique, et tous les risques qu'il entraîne, préserver la biodiversité et encourager l'économie circulaire.

Au niveau régional, dans la suite de la dynamique impulsée par le lancement de la COP (Conférence des parties) Nouvelle-Aquitaine le 1^{er} décembre 2023, la démarche de planification écologique, portée par le préfet de région et le président du Conseil régional, avance dans sa mise en œuvre, et s'inscrit pleinement dans ces priorités. L'objectif de la démarche est de définir une feuille de route régionale partagée pour la période 2025-2030, qui doit permettre d'accélérer la décarbonation, de préserver les ressources et la biodiversité, tout en permettant le développement des différents secteurs d'activités.

Après 6 mois de travaux et de concertation thématique avec les parties prenantes, menée aux niveaux régional et départemental, et dans la suite de la réunion avec les élus des collectivités le 8 octobre dernier, qui a permis de faire un point d'étape sur les principaux champs d'actions qui en ressortent, **la consultation publique sur le projet de feuille de route régionale se déroulera entre le 29 octobre et le 24 novembre 2024.**

Cette consultation publique est lancée auprès de l'ensemble des acteurs concernés - collectivités territoriales, parties prenantes et grand public -, tant sur les thématiques identifiées, que sur les propositions d'actions, figurant dans le « projet de feuille de route régionale ». Les résultats de cette consultation seront pris en compte dans le document final.

La feuille de route régionale sera ensuite présentée lors d'une Conférence des parties d'ici la fin de l'année 2024.

Alain Rousset « remercie toutes les parties prenantes de Nouvelle-Aquitaine pour leur participation active aux travaux de la COP. Les premiers résultats montrent que le virage des transitions est déjà bien amorcé en région : nous sommes collectivement sur la bonne route pour répondre aux objectifs de la planification écologique, confortant ainsi le cap donné par Néo Terra, notre feuille de route pour accélérer les transitions écologique et énergétique. »

Étienne Guyot « invite l'ensemble des acteurs à se prononcer sur le projet de feuille de route régionale qui comporte des propositions d'actions concrètes en faveur de la transition écologique, et compte sur leur mobilisation. Notre chemin est celui d'un engagement collectif pour relever, ensemble, les défis qui sont devant nous, et faire de la planification écologique une opportunité pour nos territoires et nos concitoyens ».

Plus d'informations sur www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine et sur www.neo-terra.fr